



ADMINISTRATION SUPERIEURE DES ÎLES WALLIS-ET-FUTUNA

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU  
DEVELOPPEMENT

—00—

A R R E T E N° 120/118

fixant la liste électorale relative à l'élection des membres de la CCIMA de Wallis et Futuna

*Le Préfet, Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna  
Officier de l'Ordre National du Mérite*

- VU la loi n° 61 814 du 29 juillet 1961 modifiée, conférant aux Iles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer ;
- VU le décret du Président de la République en date du 19 décembre 2014 portant nomination de Monsieur Marcel RENOUF, en qualité de Préfet, Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna et sa prise de fonction le 26 janvier 2015 ;
- VU l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des outre-mer en date du 15 juillet 2013 portant nomination du secrétaire général du territoire des îles Wallis et Futuna ;
- VU l'arrêté n° 2002-050 du 06 février 2002 approuvant et rendant exécutoire la délibération n° 11/AT/02 du 24 janvier 2002, modifiée, portant création de la chambre interprofessionnelle de Wallis et Futuna ;
- VU l'arrêté n° 2009-328 du 01 octobre 2009 approuvant et rendant exécutoire la délibération n° 48/AT/2009 du 25 août 2009 portant modification des statuts de la chambre interprofessionnelle de Wallis et Futuna et abrogeant la délibération n° 09bis/AT/2009 du 06 février 2009 ;

Considérant le procès-verbal de la Commission d'établissement des listes électorales des 16, 17 et 18 mars 2016 transmis au Préfet, administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna le 21 mars 2016 ;

Sur proposition du chef du service des affaires économiques et du développement ;

A R R E T E

**Article 1 :** La liste électorale relative aux élections du 22 avril 2016 à la Chambre de Commerce et d'Industrie, des Métiers et d'Agriculture de Wallis et Futuna est établie comme indiquée en annexe.

**Article 2 :** Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel du Territoire et transmis au président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, des Métiers et d'Agriculture de Wallis et Futuna.



fait à Mata-Utu, le 24 MAR. 2016

Marcel RENOUF